



DOGNEVILLE, le 01 Mars 2023

Informations calcul Index EGAPRO et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2022

Date de fin de la période de référence : 31/12/2022

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs : 400

1 - Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul : Par niveau ou coefficient hiérarchique en application d'une autre méthode de cotation des postes

Date de consultation du CSE : 23/03/2023

Nombre de niveaux ou coefficients : 3

Résultat final en % : 4,6

Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes

Nombre de points obtenus : 34

2 - Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Motif de non calculabilité : Absence d'augmentations individuelles en application de la CCN66

3 - Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en % : -0,43

Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes

Nombre de points obtenus : 15

4 - Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en % : 100

Nombre de points obtenus : 15

5 - Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 5

Résultat en nombre de salariés du sexe sur-représentés : 5

Nombre de points obtenus : 10

Niveau de résultat global :

Total de points obtenus : 74

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 80

Résultat final sur 100 points : Non calculable

Mesures de correction prévues : -

Anne-Sophie DIDIDER

Responsable Développement RH et Relations Sociales